

Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Unité de méthanisation agricole - Villeréal Biogaz



Pour : Holding Geneste

Date : 2022/2023

Région : Nouvelle-Aquitaine - **Domaine :** Méthanisation

Issu du programme d'accompagnement Co'meth47, le projet Villeréal Biogaz vise la mise en œuvre d'une unité de méthanisation exemplaire en matière de qualité, de sécurité, d'hygiène et de bilan carbone, au service des différents acteurs du territoire.

Contexte

Après plusieurs années passées aux commandes d'une entreprise de vente de matériel agricole, Cyrille Geneste a décidé de «revenir à la terre» et de se lancer dans un projet agricole répondant aux enjeux agronomiques, environnementaux et énergétiques actuels. L'agriculteur a rassemblé 6 exploitations agricoles situées aux alentours de Villeréal, dans l'objectif de construire une unité de méthanisation avec injection de biométhane sur le réseau de distribution. A l'occasion d'un appel à projets, le groupe a été retenu par le Syndicat Départemental d'Électricité et d'Énergies du Lot-et-Garonne (SDEE 47), et bénéficie ainsi d'un dispositif d'accompagnement Co'meth47.

Objectifs

Les objectifs de l'unité de méthanisation Villeréal Biogaz sont multiples. Le projet vise tout d'abord la protection et le respect des terres agricoles, par l'utilisation de Cultures Intermédiaire à Vocation Énergétique (CIVE) diversifiées et biologiques, et la garantie d'une alimentation de qualité. Il contribue à la production d'énergie décarbonée, au recyclage des déchets organiques et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Enfin, le projet illustre le concept d'économie circulaire d'une manière concrète, et aspire à créer du lien et des vocations, en se positionnant comme un exemple auprès des différents acteurs du territoire (agriculteurs, chercheurs, collectivités...).

Déroulement

Après avoir effectué l'étude de faisabilité, Solagro a accompagné le groupe dans la maîtrise d'ouvrage de sa démarche, en particulier sur les aspects technico-économiques.

Dans un premier temps, une phase de concertation et de développement s'est mise en place. Elle a permis de déterminer, en collaboration avec les différents acteurs du territoire et en relation avec l'étude de faisabilité, les caractéristiques du projet : implantation, besoins, intégration paysagère, choix du constructeur... En 2021, le projet a obtenu l'autorisation ICPE ainsi que le permis de construire.

Résultats

Le projet Villeréal Biogaz dispose de nombreux outils de communication, qui répondent à la volonté initiale de partager cette expérience et de créer du lien avec les acteurs du territoire. L'unité de méthanisation est dimensionnée pour traiter 32000 tonnes de matières organiques et de produire 27000 tonnes de digestat chaque année.

Elle permettrait la production de 2190000 Nm³ de biogaz. Villeréal Biogaz accentue sa dimension circulaire en prévoyant de répondre aux besoins énergétique de l'unité de méthanisation grâce à une couverture photovoltaïque sur les silos de stockage.